

LE MARRAINAGE EN 3 QUESTIONS

Pourquoi cette opération ?

L'UFOLEP souhaite encourager les associations affiliées à faire découvrir la fédération autour d'elles.

Une association qui accompagne une nouvelle structure dans son affiliation contribue à renforcer le réseau, partager son expérience et développer la pratique sportive sur son territoire.

Comment fonctionne le dispositif ?

Le principe est simple.

Une association UFOLEP parraine une nouvelle association qui rejoint la fédération.

En contrepartie :

- **50 € sont versés à l'association marraine ;**
- **50 € sont versés à l'association marrainée.**

Une manière concrète de valoriser les initiatives locales et la solidarité entre associations.

Que doivent faire les Comités ?

La procédure reste inchangée.

Les comités départementaux qui participent à l'opération renseignent simplement, dans **Ligu'Asso**, le numéro de l'association marrainée.

En fin de saison, une extraction permettra de procéder automatiquement au reversement des aides.